UHQB - Commission Environnement (CEVI)
Compte-rendu réunion du 09/11/2026

Participants :

Isabelle Ribard (responsable de la CEVI)	Jacqueline Goldschmid *(1)*	Daniel Boiron *(1)*
Sylvie Reboux	Renée Berthod	Marie Odile Novelli
Ewa Radwan	Thierry Durufle	Antoine Jammes *(1)*

(1) Excusé ou absent

Ordre du jour : Travaux aux Béalières – Participation CEVI aux évènements locaux – Projet à destination des copropriétés - Points divers

1 Travaux aux Béalières

Le 6 novembre, Isabelle et Sylvie ont rencontré Mr Casalino (Centre Technique Meylan) et Mr Colonna (Espaces verts Meylan) pour faire le point sur les futurs travaux dans le quartier.

- **Réfection du chemin au bas de la coulée verte** : Terminée. Renée note toutefois qu'il n'y a pas de marquage au sol pour sécuriser un passage piéton par rapport aux vélos (était-ce prévu ?).
- **Réfection du sol de la place des Damiers**. Travaux inscrits ans le cadre du budget Proxi 2026. Mr Casalino affirme que cela sera refait à l'identique avec des pavés blancs et noirs.
- **Pergolas de la place des Damiers** : Mr Colonna informe que la végétalisation sera faite au printemps 2027 avec arrosage pendant l'été. Si l'arrosage ne peut être programmé, la végétalisation sera alors reportée à l'automne 2027. Il est acté que cette végétalisation doit procurer à terme de l'ombrage. De fait, l'espace sous les pergolas doit rester dégagé avec des bancs. Nous demandons que l'éclairage sur certains poteaux soit remis en état de fonctionnement dès à présent.
- **Réfection de la rue du Père Cohard** : Prévue l'an prochain. Nous demandons que les places de parking soient rendues perméables mais pas avec des grilles plastique (comme en bas de la rue St Vincent porte La Tine). Mr Casalino est favorable à cette proposition. Le béton sera remplacé par du goudron. Toutefois nous insistons pour que les briques qui marquent la séparation entre la rue et les espaces verts soient conservées. Nous discutons de l'idée de créer une bande piétonne perméable le long des garages. Sur cette zone, les poteaux en bois devraient être remplacés par des poteaux en bois. Mr Casalino nous informe qu'il pense demander aussi la réfection de la pergola vers la fontaine identique à celles de la Place en Damier.
- **Kiosque** : Le kiosque est tellement dégradé qu'il ne peut plus être réparé. Il va devoir être remplacé. Pour l'instant ces travaux doivent être budgétés. L'objectif est que cet espace redevienne un point de rencontre et non pas seulement un espace canin avec des crottes partout.

La rencontre dure une trentaine de minutes. Mr Casalino reprendra contact avec UHQB au fur et à mesure des étapes des travaux. Il se montre attentif à l'identité de l'espace urbain du quartier.

2 Participation de la CEVI aux évènements locaux

- **Journée « Changement climatique et chaleur sur la métropole » du lundi 16 novembre** : Isabelle et Sylvie se sont inscrites.
- **Animation organisée par l'ALEC sur la rénovation énergétique à la Maison de la Musique du samedi 21 novembre** : s'inscrire sur le site de la Métropole.
- **Gouvernance du Plan Climat Air Energie du territoire** : La métropole souhaite impliquer les associations. Les membres seront invités à donner leur avis sur les orientations du plan climat et apporter une contribution sur ses différentes composantes. Marc demande qui serait intéressé dans la CEVI. La fréquence des réunions n'est pas précisée. Ewa et Marie-Odile envisagent d'y participer. Ewa va se renseigner auprès de Christine Oriol, pour connaître l'intérêt de ces réunions. Les candidatures sont à déposer au plus tard le 27 novembre.
- **Groupe de veille sur l'urbanisme à Meylan inter-quartier** : Chaque union de quartier propose un représentant. Isabelle et Antoine, qui ont des compétences en la matière, se proposent pour l'UHQB. Le démarrage du groupe n'est pas précisé à ce jour.

3 Projet espaces verts à destination des copropriétés des Béalières

L'idée germe suite à l'expérience de Sylvie sur sa copropriété. Une rencontre entre le syndic, les conseillés syndicaux, l'entreprise prestataire des espaces verts et la mairie, en la présence de Mr Colonna, permet de clarifier quels espaces doivent être entretenus et par qui. Mr Colonna a croisé les plans du cadastre avec les plans du bail emphytéotique de la copro signé en 1984. Cela permet de découvrir au passage qu'une partie de la trame verte le long du chemin de Bérivière est sous la responsabilité de la copro (en dehors du chêne classé comme étant un arbre remarquable). Se posent alors pour les copropriétaires des questions de fond : Comment entretenir cet espace ? Comment favoriser la végétalisation dans le cadre du réchauffement climatique ? Que faire des arbres morts ? Comment remplacer les arbres ? Aux Béalières il y a probablement 50 % des espaces verts à la responsabilité des copropriétés dans le cadre des baux emphytéotiques. L'idée du projet serait donc de créer un « guide » à destination des copropriétés pour apporter conseils, savoirs, savoir-faire pour l'entretien de leurs espaces verts. Il pourrait servir à construire des cahiers des charges pour les entreprises prestataires. Avec un petit budget il pourrait être imprimé.
Pour ce faire il conviendrait de réaliser d'abord un état des lieux. Thierry suggère de s'adresser au lycée horticole de St Ismier qui est toujours intéressé d'offrir des travaux pratiques à ses élèves. De même il faudrait répertorier les copropriétés et les bailleurs sociaux présents aux Béalières. Existe-t-il déjà une liste ? Quant aux connaissances de fond sur les végétaux, Isabelle a en tête plusieurs personnes ressources qui pourraient nous aider. Le projet semble faisable en prenant le temps qu'il faut. Isabelle se propose de le présenter en CA.
Sylvie s'engage à dresser un mode opératoire pour la réalisation de ce projet qui s'inscrit complétement dans la projection du groupe adaptation du quartier au réchauffement climatique avec Christine Oriol.

4 Points divers

- **Végétalisation autour de la maison de la clairière** : Renée propose déjà de sécuriser les fils qui pendent de la pergola qui entoure la maison de la Clairière. Remettre en état cette pergola pour faire de l'ombrage semble une évidence. Nous inscrivons cette idée dans notre liste de travaux d'entretien.
- **Espace pris par la pizzéria sur la place des Tuileaux** : Des vérifications ont été faites et effectivement la pizzeria débordait ses limites autorisées. Cela a été corrigé. Mais il nous faut penser à réactiver notre demande au mois de mai pour l'été 2027, pour diminuer encore la prise au sol.
- **Règles de vie pour circuler aux Béalières** : Renée fait part des difficultés rencontrées par les piétons pour cohabiter avec les vélos, motos, trottinettes sur les chemins, en particulier sur le Routoir. Ce sujet pourrait faire l'objet d'un article dans le prochain Béalien comme un rappel : le piéton est roi, les roulants tolérés avec des règles.

Dates des prochaines réunions de la commission environnement 9h30 au local :
Lundi 7 décembre 2026, Lundi 11 janvier 2027
RAPPEL : La prochaine réunion pour l'adaptation du quartier au réchauffement climatique avec Christine Oriol est prévue le mercredi 2 décembre à 16h au local.